

N°854

21 Sept. 2022  
Notre courriel :  
ufc@cgt-fapt.fr

FLASH  
CADRES

## Un 29 septembre pour plus de salaire !

Depuis plusieurs mois, de plus en plus de salariés montrent leur mécontentement par rapport à leurs conditions de travail, par rapport à leurs revenus. Ce phénomène s'accélère avec une inflation galopante qui laisse de plus en plus de gens en grandes difficultés.

Si la guerre en Ukraine est pour partie responsable de la situation, elle n'en est certes pas la cause première.

Jamais les actionnaires du CAC 40 n'ont touché autant de dividendes cette année. Cet argent issu des bénéfices records des entreprises pourrait être utilisé autrement. Il suffirait que les dirigeants stratégiques en décident autrement et orientent une partie de ces bénéfices vers les salaires.

Nous sommes tous d'accord pour dire que nos salaires ne sont pas en corrélation avec le fruit de notre travail. A nous de leur faire comprendre qu'il y a nécessité à répartir les richesses créées autrement. Faisons du 29 septembre une grande journée d'action !



### Branche Poste

#### Reprendre c'est voler !!!

3,5% d'augmentation du point d'indice... une hausse historique, certes, mais après 12 ans de blocage et de hausse du coût de la vie, il n'y a pas de quoi sauter au plafond ! Et pour les cadres supérieurs fonctionnaires, c'est plutôt la douche froide.

Alors qu'elle a versé 769 millions d'euros aux actionnaires en 2021, La Poste a décidé de diminuer les compléments poste de cette catégorie de salariés à la hauteur de l'augmentation du point d'indice, de la même manière que lors d'un changement d'indice.

Cette reprise sur le complément poste dénote le mépris et la mesquinerie des dirigeants du Groupe à l'égard de son encadrement.

Plus que jamais, exigeons le maintien du complément Poste, la hausse immédiate des salaires et du point d'indice à hauteur de l'inflation, la réouverture immédiate des NAO.

#### ROP - RE : Quel avenir ?

En janvier 2022 un accord entre La Poste et les organisations syndicales (sauf la CGT) a été signé.

Cet accord entérine la transformation progressive des Responsables d'Equipes (RE, managers à temps complet) en Responsables Opérationnels (ROP, managers à mi-temps).

Au-delà des « primettes » accordées (4000€ soit au prorata 7€ par jour pendant 2 ans) pour les volontaires, ce sont tous les cadres de proximité qui voient leurs conditions de travail se dégrader. L'UFC CGT FAPT exige des postes de cadres de proximité à plein temps, des salaires à la hauteur des responsabilités, la fin des heures supplémentaires non payées, le 13ème mois, le TPAS comme choix personnel et une perspective de carrière liée à la valeur professionnelle et non à la cote d'amour auprès de la direction.

### Branche Télécoms

#### Plus jamais ça...

Le jugement du procès en appel de 6 des 7 dirigeants de France Télécom, aujourd'hui Orange, sera rendu le 30/9. Les agissements retenus par les juges : les réorganisations multiples et désordonnées, les incitations au départ, les mobilités forcées, la surcharge de travail, la pression des résultats ou l'absence de travail, le contrôle excessif, les intimidations et les baisses de rémunérations.

Ces dérives ont été favorisées par l'abandon de la notion de service public (déstabilisant les salariés, créant l'anxiété et la souffrance), par un découpage complexe des IRP par la direction et par sa négation du rôle des syndicats (les éloignant des salariés en agrandissant les périmètres, en supprimant des mandats, en faisant perdre le sens du collectif...).

#### Mobilisation à Coriolis Angers

Impulsée par Nathalie Boumenir, téléconseillère et déléguée syndicale CGT Fapt, la grève à Coriolis tiens bon.

Dénonçant des conditions de travail indignes – rupture des deux jours de repos hebdomadaires consécutifs et journées de plus de 12 heures – dans cette nouvelle acquisition d'Altice, elle déplore que les salaires autour du SMIC ne soient accompagnés d'aucune reconnaissance : ni treizième mois, ni titres-restaurants.

Surtout quand la direction n'hésite pas à mettre une forte pression sur les salarié.e.s, « autour de moi, c'est le stress et la fatigue qui règnent ».

Elle indique que, même si un geste a été fait pour les cadres de site – 5 titularisations et 75€ de prime, les téléconseillers sont les premiers lésés.



FLASH  
CADRE

Fédération nationale des salariés du secteur  
des activités postales et de télécommunications CGT  
Union Fédérale des Cadres

263, rue de Paris - Case 545 - 93515 Montreuil Cedex  
Tél. : 01 48 18 54 30 - C.C.P. Paris 20376 D  
Site : www.cgt-fapt.fr Mail : ufc@cgt-fapt.fr



## Échos

### EndStress.eu

4 cadres sur 5 se disent préoccupés par le stress lié au travail, 45% d'entre eux vivent même dans un état de stress régulier, 61% des femmes cadres ont des problèmes de sommeil, 60% de toutes les journées de travail perdues peuvent être attribués au stress et risques psychosociaux liés au travail, 89% des employeurs ne gèrent la santé et sécurité au travail que par obligation légale.

C'est en réponse à ces chiffres qu'Eurocadres, par l'impulsion de sa présidente Nayla Glaise (Ugict-Cgt), a lancé sa campagne [EndStress.eu](https://endstress.eu) afin de porter la nécessité d'une directive européenne sur les RPS avec des mesures qui doivent être plus contraignantes.

Grâce à ce travail, le parlement envisage une directive à présenter à la Commission.

## International

### Grève générale ?

Cet été, a eu lieu au Royaume-Uni une série de débrayages massifs, notamment dans les transports, les services publics, les ports mais également au courrier, chez les avocats, les éboueurs... Ces mouvements de grève sont inédits et historiques et concernent à la fois les secteurs privés et industriels.

La différence entre le niveau des salaires et la hausse de l'inflation y est encore plus importante qu'en France. Ces mouvements sont d'autant plus formidables que Margaret Thatcher avait rendu très compliqué le droit de grève.

Malgré une loi qui permet le recours aux intérimaires pour remplacer les grévistes, ces grèves sont votées par 80% des salariés dans les entreprises. La nouvelle Premier Ministre Liz Truss, du Parti conservateur, semble plus tentée d'interdire les grèves que d'ouvrir le dialogue.

### Dividendes records dans le monde

Qui dit mieux, les dividendes atteignent des records sur toute la planète : plus de 548 milliards d'euros versés aux actionnaires dont 44,3 milliards rien que par les entreprises françaises au titre des résultats de 2021. Des progressions à plus de 11% d'une année sur l'autre.

Quand on sait que les entreprises basent leur politique de versement de dividendes sur du long terme pour ne pas perturber leurs actionnaires et les voir partir, on peut regretter que le salariat ne bénéficie pas de la même mansuétude. Quand partout dans le monde l'inflation est galopante et que le pouvoir d'achat des salariés fond comme neige au soleil, les chiffres se rapprochent mais ne vont pas dans le même sens.

La CGT porte la juste répartition des richesses, la limitation des profits de crise et l'augmentation du pouvoir d'achat.

## Social

### Un chômeur sur deux sans indemnités

Selon Pôle emploi, si l'on prend en compte les catégories A, B et C, 5,152 millions de personnes étaient inscrites comme demandeur d'emploi au deuxième trimestre 2022.

Si les chiffres et évaluations diffèrent légèrement selon l'Unedic ou l'Insee, toutes les statistiques délivrées s'accordent sur le fait qu'un peu moins d'un chômeur sur deux perçoit une indemnité de l'assurance chômage.

Pour Philippe Martinez, secrétaire général de la CGT, par la réforme de l'assurance chômage « *C'est les chômeurs qui sont pointés du doigt, sans discuter de pourquoi il y a des pénuries d'emploi. C'est le principe même de la réforme qui pose problème, la philosophie c'est si vous n'avez pas de boulot, c'est de votre faute* ».

Quand est-ce qu'on s'attache à la qualité de l'emploi, à l'attractivité des métiers ?

Rejoignez l'Union Fédérale des Cadres CGT sur son site [www.cgt-fapt.fr](http://www.cgt-fapt.fr) espace Cadres

## Échos

### La fin de l'abondance, mais pour qui ?

L'homme de la « Start Up Nation » toujours aussi déconnecté de la vie des gens, a cru bon décréter « la fin de l'abondance » pendant que certains de ses amis s'octroyaient une grosse part du fromage avec des versements de dividendes records de 44,3 milliards.

Les profiteurs des crises (COVID, ukrainienne...) ne sont donc pas touchés par cette fin de « l'abondance ».

Ces prédateurs ont créé 10 millions de pauvres, d'après Fabien Roussel. Pour Yannick Jadot, plutôt qu'une « posture écolo », le président devrait sonner la fin du déni et de l'impuissance face aux lobbies.

Derrière l'expression « fin de l'abondance », Mr Macron, y voit l'accélération de la fin des acquis et conquis.

Ne soyons pas dupes, restons vigilants et mobilisés.

## Luttes

### Transports en commun à l'arrêt

Grèves à Pau, Nantes, Lille, Clermont-Ferrand... partout les salariés des réseaux de bus, de métro ou de tramway marquent l'arrêt. « Dégradation des conditions de travail », « manque d'attractivité pour le métier de conducteur », « difficulté à maintenir un effectif suffisant à la hauteur du service public » ... Pour Ronan Gilbert, secrétaire CGT de la Semitan à Nantes, l'explication tient en trois mots : mise en concurrence. « Les renégociations régulières des délégations de service public des transports en commun ont pour effet de comprimer les rémunérations. La masse salariale est l'élément le plus simple à toucher pour faire des offres toujours moins chères aux collectivités ».

Les transports scolaires ne sont pas seuls dans la panade, c'est l'ensemble des transports publics qui est en train de craquer.

### Sous-traitance

Fast Despatch Logistics (FDL), sous-traitant d'Amazon en Alsace, a brutalement arrêté toute activité sans qu'aucune liquidation judiciaire n'ait été prononcée. Plus de 1000 salariés se retrouvent sur le carreau sans pouvoir s'inscrire à Pôle Emploi et ainsi bénéficier du chômage, ni travailler pour une autre entreprise, étant toujours liés à FDL.

Amazon, le donneur d'ordre, fait la sourde oreille et les renvoie vers FDL, qui, selon les salariés, les pousse à démissionner pour ne pas à avoir à payer d'indemnités ». C'est le Far-West, on est dans une zone de non droit » déplore L. Feisthauer secrétaire de la CGT.

La situation des salariés de FDL est symptomatique de la sous-traitance dans le domaine de la logistique. La forte mobilisation sur les 9 autres sites de FDL a permis de saisir le tribunal de commerce de Bobigny.

## Égalité

### 132 ans !!!

Au rythme où vont les choses, il faudra attendre 132 ans pour combler les écarts de salaires entre les genres dans le monde, selon le rapport annuel du Forum économique mondiale (WEF).

151 ans pour combler les écarts dans les opportunités économiques ou encore 155 ans pour combler ceux dans le pouvoir politique.

Ce n'est pas mieux en France. L'APEC nous révèle un écart de salaires chez les cadres, par exemple, de 15% aujourd'hui contre 13% en 2019.

Un tiers seulement des femmes occupent des postes opérationnels et stratégiques, le seuil des 30% de femmes dans un CO-MEX n'est atteint que par 31% des grandes entreprises.

A quand une vraie politique ambitieuse pour casser ce plafond de verre ?